



P.E.T.R. GRAND CLERMONT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°4 DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Par arrêté n°2017/SCOT 04 en date du 20 septembre 2017,
le Président du PETR Grand Clermont ouvre une enquête publique qui se tiendra :

**du lundi 16 octobre 2017 à 9 heures
au jeudi 16 novembre 2017 à 12 heures.**

Au siège du PETR Grand Clermont sis 72 avenue d'Italie à Clermont-Ferrand

Horaires d'ouverture indicatifs : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

au siège de la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans sis 5 Mail Jost Pasquier à Riom

Horaires d'ouverture indicatifs : du lundi au vendredi de 8h à 17h30

au siège de la Communauté de Communes Billom Communauté sis 7 Avenue Victor Cohalion à Billom

Horaires d'ouverture indicatifs : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

au siège de la Communauté de Communes Mond'Arverne Communauté sis ZA Pra de Serre à Veyre-Monton

Horaires d'ouverture indicatifs : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

au siège de la Communauté Urbaine Clermont Auvergne Métropole sis 64 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand

Horaires d'ouverture indicatifs : du lundi au vendredi de 8h à 17h30

dans la mairie de Saint-Ours-les-Roches, sise Rue de la Mairie,

Horaires d'ouverture indicatifs : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h

Monsieur Charles Jeanneau est nommé en qualité de Commissaire Enquêteur pour la présente enquête publique.

Un dossier d'enquête sera mis à disposition du public qui pourra en prendre connaissance dans chacun des lieux de l'enquête publique ci-dessus mentionnés.

Un dossier d'enquête au format numérique sera consultable au siège du PETR Grand Clermont avec un ordinateur dédié à l'enquête.

Un registre d'enquête sera ouvert et mis à disposition dans chaque site afin de consigner les observations et/ou propositions du public.

Les observations du public peuvent également être adressées :

- par écrit, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'adresse suivante : PETR Grand Clermont, 72 avenue d'Italie, CS 40001, 63057 CLERMONT-FERRAND Cedex1
- ou par mail à l'adresse suivante : concertation@legrandclermont.fr

Le dossier d'enquête et toutes informations concernant le projet soumis à la présente enquête publique peuvent être demandées auprès du PETR Grand Clermont -72 avenue d'Italie à Clermont-Ferrand par Téléphone : 04 73 25 01 16 ou en téléchargeant le dossier sur le site www.legrandclermont.com

Permanences

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences :

- **Lundi 16 octobre 2017 de 9h à 12h au siège de Riom Limagne et Volcans,**
- **Mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h au siège de Billom Communauté,**
- **Jeudi 2 novembre 2017 de 14h à 17h au siège de Clermont Auvergne Métropole**
- **Mercredi 8 novembre de 9h à 12h au siège de Mond'arverne Communauté,**
- **Jeudi 16 novembre 2017 de 9h à 12h en mairie de Saint-Ours-les-Roches, suivi de la clôture de l'enquête publique.**

Copie du rapport et des conclusions sera également adressée aux sièges des EPCI accueillant l'enquête publique ainsi qu'au siège du PETR Grand Clermont pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

La modification du Schéma de Cohérence Territoriale sera approuvée par délibération du Comité Syndical du PETR Grand Clermont au terme de la procédure engagée et après recueil des conclusions du rapport du Commissaire Enquêteur.